

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La statistique postale de la Suède en 1924

Journal de la société statistique de Paris, tome 67 (1926), p. 144-147

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1926__67__144_0

© Société de statistique de Paris, 1926, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI

VARIÉTÉS

La statistique postale de la Suède en 1924.

Le nombre des établissements postaux sédentaires était à la fin de l'année 1924 de 3.724, dont 280 avec plein exercice (bureaux de poste) 3.426 avec exercice réduit (stations de poste) et 18 avec exercice restreint (dépôts de poste). La moyenne du ressort de chaque établissement postal était de 117^{km²} 99, la moyenne des habitants pour un tel établissement était de 1.621. Le nombre des bureaux de poste ambulants était de 357.

A la fin de l'année 1924, 10.784 boîtes aux lettres étaient en usage ce qui donne une moyenne de 2,9 boîtes par établissement postal sédentaire.

Outre le directeur général comme directeur en chef de l'Office, la Direction générale des Postes se compose de cinq chefs de division comme membres de la direction et dirigeant chacun sa propre division. Par la première division sont traitées les affaires du personnel et de l'exploitation, par la deuxième les affaires des finances, des bâtiments et des achats, par la troisième les affaires des ordonnances, des taxes et de la statistique, par la quatrième les affaires du contrôle, de punition et de réclamations, par la cinquième celles de la caisse d'épargne postale.

A la fin de l'année 1924 on comptait, attachés à la Direction générale des Postes, 299 agents, dont 267 en titre et 32 surnuméraires, ainsi que 37 sous-agents dont 35 en titre.

Les directions régionales étaient pendant l'année 1924 au nombre de six. Chaque direction est dirigée par un directeur des Postes comme chef de district. Les établissements de poste sont subordonnés aux directions régionales. Le personnel des gestions régionales et locales s'élevait à 2.065 agents — 1.479 hommes et 586 femmes — dont 1.690 en titre, et à 3.693 sous-agents, dont 3.026 en titre. Outre cela un autre personnel (chefs des bureaux de poste subordonnés, facteurs ruraux, etc.) au nombre de 6.494 était attaché aux dites gestions.

Des cours pour l'instruction professionnelle des agents ont été organisés pendant l'année que le rapport concerne.

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'importance de l'étendue de lignes employées au transport postal, des kilomètres parcourus ainsi que des frais de transport :

	Étendue en kilomètres	Kilomètres parcourus	Frais de transport en couronnes
Voies ferrées.	15.563	26.881.453	9.311.695
— ordinaires.	56.188	16.079.900	3.232.573
— maritimes, fluviales et des lacs (1). . .	33.644	4.367.870	300.387
— aériennes.	1.390	124.320	
TOTAL.	106.785	47.453.543	12.844.655

Le transport postal par bureaux ambulants où le service est exécuté par un sous-agent est la forme la plus fréquente du transport postal sur voies ferrées, vu que le chiffre de kilomètres parcourus atteint au moyen de ce transport se montait en 1924 à 61,3 % du total des kilomètres parcourus sur voies ferrées. En ce qui concerne le service sur voies ordinaires, il est à observer que la distribution par facteurs ruraux s'est considérablement développée pendant les dernières années. Le nombre relatif des kilomètres parcourus s'y élevait à 64,2 % du total des routes postales sur voies ordinaires.

Le nombre des envois échangés dans le service postal s'élevait en 1924 à environ 666 millions, ce qui veut dire une augmentation d'environ 22 millions comparative-ment à l'année 1923. La répartition des envois sur les différentes sortes était la sui-vante :

	Nombre
Correspondances.	390.637.548
Colis.	9.022.317
Mandats de poste.	18.888.987
Exemplaires de journaux et de publications périodiques. . .	247.775.548
TOTAL.	666.324.400

De l'ensemble des envois 610.900.000 ont été expédiés seulement dans le service interne, 34.600.000 ont été originaires de l'étranger, 19.600.000 ont été destinés à l'étranger, à quoi il faut ajouter 1.200.000 envois expédiés par la Suède en transit.

La moyenne par habitant des envois expédiés s'élevait à 104.400.000. Les moyennes des envois sur les différentes sortes étaient les suivantes :

Correspondances.	59,4
Colis.	1,3
Mandats de poste.	3,1
Exemplaires de journaux et de publications périodiques.	40,6

Le tableau ci-dessous indique la somme, dont l'Office Suédois était responsable pendant l'année 1924.

	Couronnes
Montant des valeurs déclarées expédiées.	2.102.107.409
Montant des mandats poste déposés.	1.068.829.816
Montant des prix de revient des abonnements poste.	11.685.687
TOTAL.	3.182.622.912

La somme, dont l'Office suédois était responsable pendant l'année 1924, s'élevait à 3.182.622.912 couronnes, ce qui signifie une augmentation de 73.000.000 compara-tivement à l'année préc'dente. Cette augmentation se rapporte aux envois avec valeur déclarée, dont le montant s'est accru d'environ 42.500.000 couronnes. Le montant des mandats de poste dénote une augmentation d'environ 30.500.000 couronnes. La somme des remboursements demandés était de 142.000.000 de couronnes.

(1) Inclusivement entre les ports suédois et ceux de l'étranger.

En 1924, 29.323 valeurs internes d'un total de 2.005.300 couronnes ont été admises à l'encaissement aux bureaux de poste suédois. 41,9 % de leur nombre et 36,3 % de leur montant ont été dûment payés. Le mouvement des valeurs à recouvrer dans le service international est de moins d'importance.

Le nombre des envois internes définitivement tombés en rebut était de 54.000, correspondant à 1.5 envois par 10.000. Des envois à destination de l'étranger, 17.310 soit 9,9 envois par 10.000, sont tombés en rebut. On a pu délivrer aux ayants droit 72, 6 % des envois réclamés.

Le nombre des paiements de pensions ou secours accordés selon la loi du 30 juin 1913 s'élevait en 1924 à 983.881, représentant la somme totale de 36.891.879 couronnes.

Les recettes du service postal en 1924 s'élevaient à 65.768.168 couronnes, dont provenaient 50.635.460 couronnes de la vente des timbres-poste, 3.985.873 couronnes des envois officiels, 4.121.764 couronnes du service des abonnements aux journaux, 1.822.058 couronnes des envois sous bande contenant des journaux et expédiés par des éditeurs sans affranchissement au moyen des timbres-poste et 493.553 couronnes de certains envois sous bande expédiés en masse et dont l'affranchissement n'est pas effectué au moyen de timbres-poste. Les dépenses, dont le total était de 51.910.924 couronnes, se répartissaient comme suit sur les différents titres :

	Couronnes
Traitements du personnel.	30.653.576
Pensions, etc.	1.736.083
Frais de transport.	13.511.992
Autres dépenses.	6.009.273
TOTAL.	51.910.924

L'excédent net, qui a été versé au Trésor de l'État, s'élevait en 1924 à 13.857.244 couronnes.

Pendant l'année 1924, 2.797.764 couronnes ont été employées pour de nouvelles constructions et 648.987 couronnes pour l'achat d'effets mobiliers, ce qui veut dire une augmentation du capital de l'Office postal de 3.446.751 couronnes. La valeur totale des immeubles de l'Office postal, s'élevant à la fin de l'année 1924 à 31.636.973 couronnes, se répartissait sur les différents titres de la manière suivante :

	Couronnes
Immeubles.	23.768.563
Bateau à vapeur.	125.000
Effets mobiliers.	7.743.410
TOTAL.	31.636.973

En outre, une somme de 468.022 couronnes a été donnée pendant les années 1923-1924 à certains agents à titre de prêt afin de leur faciliter la construction des maisons d'habitation pour leurs besoins personnels.

Le nombre des versements effectués à la Caisse d'épargne postale s'élevait pendant l'année 1924 à 746.153, représentant la somme totale de 49.438.584 couronnes 28 oere, tandis que le nombre des retraits était de 368.400, représentant la somme totale de 40.941.551 couronnes 87 oere.

Dans le courant de l'année, 61.731 livrets ont été ouverts, et 22.535 ont été éteints par le remboursement total du reliquat des déposants. En outre, 17.445 livrets ont cessé d'être valables par suite de prescription. L'accroissement du nombre des livrets en vigueur est par conséquent de 21.751.

Le nombre des livrets en vigueur était, le 31 décembre 1924, de 717.472 représentant la somme totale de 148.898.662 couronnes 81 oere.

Les recettes de la Caisse pendant l'exercice s'élevaient à 7.704.062 couronnes 17 oere et les dépenses (y compris les intérêts payés aux déposants, soit 5.823.578 couronnes

51 oere, et certains frais dérivant de la réorganisation de la Caisse) atteignaient le chiffre de 6.708.394 couronnes 26 oere.

Les frais d'administration — 874.839 couronnes 2 oere — portent la dépense par opération à 78 oere.

Le produit de la vente des timbres fiscaux s'élevait en 1924 à 41.835.738 couronnes 30 oere.

A. B.

* * *